

PAR COURRIEL

Le 25 septembre 2018

Objet : Demande d'accès n° 2006 65068 - Réponse

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 12 juillet dernier, concernant les lots situés sur le boulevard Leduc à Brossard. Vous trouverez en pièce jointe les documents visés par votre demande. Il s'agit de :

1. Rapport d'intervention d'urgence, 2 avril 2017 (5 pages);
2. Lettre, 25 avril 2008 (2 pages);
3. Lettre, 30 mai 2006 (2 pages).

Vous noterez que dans certains documents des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24 et/ou 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours, ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.


Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 928-7607, poste 224.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

original signé par

Isabelle Lavoie
Répondante régionale

p. j. (4)

	RAPPORT D'INTERVENTION D'URGENCE Centre de contrôle environnemental du Québec	
	Direction régionale de l'Estrie et de la Montérégie Région : Montérégie	

INTERVENTION TERRAIN

1 Identification			
Date de l'événement :	2017-04-02	Heure de l'évènement :	7 h 30
Date du signalement :	2017-04-02	Heure du signalement :	8 h 12
Date de l'intervention :	2017-04-02	Heure de début :	8 h 12
		Heure de fin :	15 h 30
Intervention effectuée par : Caroline Bellemare			
Accompagné par : - + <input checked="" type="checkbox"/> SO			

1.1 Demande	
N° de demande :	200394964
Type de demande :	Urgence
Objet de la demande : Intervention d'Urgence-Environnement 2014-2050 Montérégie	

1.2 Intervention	
N° d'intervention :	301234170
Type d'intervention :	Intervention d'urgence-environnement (terrain)
N° de gestion doc. :	7110-16-17-58007
N° de document :	401582443
But de l'intervention :	Déversement d'essence à la station Shell du Dix30 située au 8700, blvd Leduc à Brossard avec rejet au pluvial.
Catégorie :	<input checked="" type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3

1.3 Signalement			
Nom	Fonction	Organisme	N° de téléphone
art. 53-54	répartitrice SSI	SSI Brossard	art. 53-54

1.4 Produits en cause								- + <input type="checkbox"/> SO
Nom (Inscrire le CAS si nécessaire)	NIP	Classe	État	Quantité	Quantité déversée	Quantité récupérée	Unité	
Essence	1203	3 - Liquides inflammables	Liquide	Approximative	36	ND	L	


2 Lieu concerné par l'intervention		- +
1	Nom du lieu : Terrain (Quartier DIX30)	
	Nom usuel du lieu : Extrémité nord-ouest du Quartier DIX-30	
	N° du lieu :	X2103407
	Type de lieu :	immeuble et infrastructure
	Localisation du lieu : 8700 boulevard Leduc à Brossard (Station Shell) L9L 9L9	
	Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,451702033600;-73,444037033000	
Milieu impacté : <input checked="" type="checkbox"/> Eau <input checked="" type="checkbox"/> Air <input checked="" type="checkbox"/> Sol Infrastructure : <input checked="" type="checkbox"/> Souterraine <input checked="" type="checkbox"/> Surface		

3 Intervenant du lieu					- +
Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO	
Groupe immobilier Oxford inc.	propriétaire	ONE UNIVERSITY AVENUE, SUITE 800 TORONTO (ONTARIO) M5J 2P1	Y2055154	X2103407	

4 Condition météo		<input type="checkbox"/> SO
Description : Nuageux, 2°C, venteux		<input type="checkbox"/> Précisions

5 Personne rencontrée (R) / contactée (C)					- + <input type="checkbox"/> SO
R	C	Nom	Fonction	N° de téléphone	
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	M. Jean Arsenault	Directeur SSI Brossard	art. 53-54	
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eric Marin	Chef SSI Brossard	art. 53-54	
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	art. 53-54	opérateur immeubles Dix30	art. 53-54	
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	art. 53-54	Chargé de Projet Dix30	art. 53-54	
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Marc Gagnon et Paulette Gagnon	propriétaires Station Shell	art. 53-54	
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	art. 53-54	directeur immeubles Dix30	art. 53-54	

5.1 Mode d'identification		
But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut
But expliqué à/Identification faite auprès de : Mme et M. Gagnon, M. Marin et M. Arsenault		
6 Photo numérique <input type="checkbox"/> SO		
Nombre de photos prises sur le terrain : 12		Nombre de photos intégrées au rapport : 12
<p>Toutes les photos intégrées à ce rapport ont été prises par Caroline Bellemare avec un appareil photo de type BlackBerry Leap 2321. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.</p> <p>Les photos sont conservées sur le ou les répertoires sécurisés suivants : M:\Rég-16\belca02\7110-16-17-58007\2017-04-02</p> <p>Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection.</p>		
6.1 Modification apportée aux photos numériques - + <input checked="" type="checkbox"/> SO		
7 Grille d'intervention annexée <input checked="" type="checkbox"/> SO		
8 Autre pièce annexée au rapport - + <input checked="" type="checkbox"/> SO		
9 Équipement utilisé - + <input checked="" type="checkbox"/> SO		
10 Échantillon - + <input checked="" type="checkbox"/> SO		
11 Journal des opérations (rapport détaillé) - +		
<p>2 avril 2017</p> <p>8h12 : Répartitrice du SSI de Brossard, art. 53-54, m'informe qu'il y a un déversement de 40L d'essence sur une surface asphaltée au 8700 blvd Leduc à Brossard (Station Shell). Elle m'informe que le SSI est sur place et de contacter M. Jean Arsenault, directeur des opérations du SSI.</p> <p>8h16 : M. Jean Arsenault me confirme les informations précédentes et qu'une certaine quantité d'essence a atteint un pluvial. Il n'a pas l'appareil pour tester la LEL. Ses hommes ont enlevé le couvercle du pluvial et confirme que le niveau d'eau est plus bas que l'émissaire, donc ne croit pas que l'essence se soit propagée. Il a avisé les travaux publics qui devraient arriver sur place dans 2h. Je lui suggère de ventiler et vérifier les bâtiments adjacents. M. Arsenault me confirme que le commerce AVRIL présente de faibles odeurs dans l'entrepôt. Situation à suivre. Je l'informe que je vérifie auprès des travaux publics et me rends sur les lieux aussitôt.</p> <p>8h40 : Je tente de communiquer avec les travaux publics mais aucune réponse même aux numéros d'urgence.</p> <p>9h30 : J'arrive sur les lieux. Le SSI de Brossard et les responsables du Dix30 (art. 53-54) sont sur place. M. Eric Marin se présente à moi et me confirme que la situation n'a pas changé et que les odeurs d'essence ont diminué. De l'absorbant granulaire est présent au sol sur une surface 10x14m, soit jusqu'au pluvial en aval. L'intérieur du pluvial ne présente pas de coloration apparente en surface de l'eau et l'odeur d'essence est modérée. Les autres regards à proximité ne présentent pas d'odeurs significatives.</p> <p>Le propriétaire d'un véhicule Yukon immatriculé art. 53-54 aurait utilisé 36L d'essence avant de s'apercevoir que le contenu s'était déversé au sol (rupture de la conduite d'alimentation du réservoir). Le propriétaire du véhicule est art. 53-54 du art. 53-54 (Rapport de Police LGM-170403-021). Les policiers se seraient rendus au domicile de M. art. 53-54 mais personne sur les lieux. Le véhicule a été abandonné par l'utilisateur dans le stationnement du Dix30 à côté d'un autre pluvial mais aucune trace d'écoulement n'a été perçue. art. 53-54 contactent une compagnie de remorquage pour envoyer le véhicule à la fourrière. Je demande à art. 53-54 de rajouter de l'absorbant de manière à protéger le pluvial en cas de déversement supplémentaire lors du remorquage. art. 53-54 contacte sa compagnie de récupération.</p> <p>Les pompiers quittent les lieux.</p> <p>Les propriétaires de la Station Shell, Mme Paulette et M. Marc Gagnon, se présentent à moi et me demande les suites de l'intervention.</p> <p>11h00 : Remorquage du Camion Yukon par la compagnie art. 23-24</p> <p>11h35 : Arrivée de art. 53-54, chargé de projet. Il m'informe qu'il a contacté la compagnie art. 23-24 art. 23-24 viendra ramasser l'absorbant usé, nettoyer la surface avec un dégraissant, nettoyer et pomper le pluvial. Les eaux usées seront disposées chez art. 23-24 pour analyse et traitement.</p> <p>12h50 : Arrivée de art. 23-24. Balayage de la chaussée, nettoyage de la surface avec un dégraissant, nettoyage et pompage du pluvial.</p> <p>15h00 : Je quitte les lieux.</p> <p>15h30 : M. Michel Arsenault me téléphone pour m'informe que les travaux sont terminés et qu'un rapport sera rédigé.</p>		

12 Vérification complémentaire à l'intervention		<input checked="" type="checkbox"/> SO
13 Conclusion		
Le responsable de l'incident n'a pu être retracé (propriétaire du véhicule?). Aucun ANC ne sera transmis pour le moment en vertu des articles 20 de la LQE et 8-9 du RMD.		
14 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés		- + <input checked="" type="checkbox"/> SO
15 Autres éléments pertinents		
16 Recommandations		
Intervention terminée pour urgence environnement.		
Rédigé par : Caroline Bellemare	Fonction : Intervenante d'Urgence-Environnement	
Signature : 	Date de signature : 2017-04-02	
17 Vérification du rapport		
Approuvé par : Christian Blanchette	Fonction : Coordonnateur aux urgences environnementales	
Signature :	Date :	
Commentaires :		



IMG_20170402_102023.jpg

IMG_20170402_102031.jpg



IMG_20170402_102039.jpg

IMG_20170402_102048.jpg



IMG_20170402_102148.jpg

IMG_20170402_111853.jpg



IMG_20170402_112006.jpg



IMG_20170402_125205.jpg



IMG_20170402_125814.jpg



IMG_20170402_130004.jpg



IMG_20170402_134006.jpg



IMG_20170402_140340.jpg

Longueuil, le 25 avril 2008

M. Patrick Turcotte
Dessau inc.
85, rue J. A. Bombardier
Bureau 100
Boucherville (Québec) J4B 8P1

N/Réf. : 7610-16-01-1033800
400484272

Objet : Teneurs de fond naturelles d'une parcelle de terrain située à l'extrémité
nord ouest du complexe DIX-30 à Brossard

Monsieur,

Le 27 décembre 2007, nous recevions votre rapport de caractérisation daté du 20 décembre 2007 visant à établir que les teneurs en métaux dépassant les critères A de la *Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés* sont attribuables à des teneurs de fond naturelles. Cette caractérisation faite sur une parcelle de terrain d'environ 150 000 m² est située à la limite nord ouest du complexe DIX-30. Le terrain est bordé au nord par une voie d'accès à l'autoroute 10, à l'ouest et au sud ouest par un terrain vacant suivi du boulevard Leduc, et d'un secteur résidentiel sur le côté opposé du boulevard Leduc, au sud et au sud-est par le boulevard Leduc suivi de terrains vacants et d'un secteur résidentiel et à l'est par le ruisseau Daigneault suivi d'un terrain à vocation commerciale.

Dans le rapport de décembre 2007, 45 échantillons de sols prélevés dans 25 puits d'exploration ont été analysés pour 12 métaux. L'ensemble des 45 résultats d'analyse a été utilisé, toutes profondeurs confondues, pour le calcul statistique établissant le 98^e percentile considéré comme un bruit de fond naturel. Cette valeur a été comparée à celle obtenue pour deux terrains du secteur DIX-30 pour lesquels votre firme avait établi la teneur de fond naturelle en considérant les différents horizons de sols rencontrés et que vous avez identifiée au niveau régional (98%). Le Ministère avait reconnu que les dépassements des critères A pour six (6) métaux pouvaient vraisemblablement être considérés comme des teneurs de fond naturelles (N/Réf. 7610-165-01-0981600 et lettre du 28 novembre 2005; 7610-16-01-1001400 et lettre du 31 mai 2007).

Direction régionale
201, place Charles-Le Moyne, 2^e étage
Longueuil (Québec) J4K 2T5
Téléphone : (450) 928-7607, p. 279
Télécopieur : (450) 928-7755

Bureau régional de Sherbrooke
770, rue Goretti
Sherbrooke (Québec) J1E 3H4
Téléphone : (819) 820-3882
Télécopieur : (819) 820-3958

Bureau régional de Bromont
101, rue du Ciel, bureau 1.08
Bromont (Québec) J2L 2X4
Téléphone : (450) 534-5424
Télécopieur : (450) 534-5479

Bureau régional de Saint-Timothée
900, rue Léger
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S
5A3
Téléphone : (450) 370-3085
Télécopieur : (450) 370-3088

Courriel : lyne.longpré@mddep.gouv.qc.ca
Internet : <http://www.mddep.gouv.qc.ca>

En conséquence, nous partageons votre avis à l'effet que les dépassements du critère A pour certains métaux (baryum, cobalt, manganèse, nickel et zinc) peuvent vraisemblablement être considérés comme des teneurs de fond naturelles pour le terrain à l'étude.

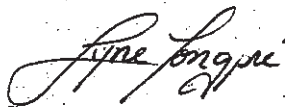
Nous considérons donc qu'il ne s'agit pas de sols contaminés et que ceux-ci peuvent être gérés sans restriction légale. Nous vous invitons cependant à la prudence et vous incitons à réutiliser le maximum de ces sols sur le terrain d'origine pour les différents aménagements ou, à tout le moins, dans les environs immédiats pour limiter les impacts et favoriser la réutilisation de ces sols sur des terrains récepteurs ayant les mêmes caractéristiques. Nous vous demandons d'informer les personnes acceptant ces sols de leur nature.

Ces conclusions sont basées sur la foi des renseignements que vous avez fournis au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

Pour toute information complémentaire vous pouvez communiquer avec M. Pierre Fortin au (450)928-7607, poste 275.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La directrice adjointe et responsable
du Service industriel de la Montérégie
par intérim



Lyne Longpré

LL/pf



Longueuil, le 30 mai 2006

Jacques G. de Tonnancour
Hôtel de ville de Brossard
2001 boul. Rome
Brossard (Québec)
J4W 3K5

N/Réf. : 7610-16-01-0527400
400314511

Objet : Teneurs de fond naturelles des sols de l'emprise du futur boulevard Leduc à
Brossard

Monsieur,

À la suite de l'évaluation de votre demande du 21 mars 2006 et à la transmission d'informations complémentaires que nous avons reçues le 12 mai 2006, nous constatons que les sols présents sur les lieux du futur boulevard cité à l'objet ont des teneurs de fond supérieures au critère A tel que défini dans la *Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés*.

Ces sols sont présents sur le terrain situé sur les lots du Cadastre officiel de la paroisse de Laprairie de la Madeleine suivants : 116 PTIE, 118 PTIE, 118-1, 118-2, 118-9, 118-10, 119-1, 119-2, 119-8, 119-11, 119-171, 119-172, 119-173, 119-174, 119-189, 119-190, 119-191, 119-192, 119-193, 119-194, 119-195, 119-203, 119-218, 120-4, 120-7, 120-8, 120-16 PT, 120-88, 120-156, 120-157, 120-158, 120-159, 120-195, 120-196, 120-197, 120-198, 120-199, 223 PT, 224 PT.

Nous partageons votre avis à l'effet que les dépassements du critère A pour certains métaux (baryum, cobalt et zinc) dans les horizons Ap, Bg et C peuvent vraisemblablement être considérés comme des teneurs de fond naturelles pour ces sols.

Nous considérons donc qu'il ne s'agit pas de sols contaminés mais nous vous invitons cependant à la prudence et vous incitons à réutiliser le maximum de ces sols

...2

Direction régionale
201, place Charles-Le Moynes, 2^e étage
Longueuil (Québec) J4K 2T5
Téléphone : (450) 928-7607
Télécopieur : (450) 928-7625
Internet : <http://www.mddep.gouv.qc.ca>

Bureau régional de Sherbrooke
770, rue Goretti
Sherbrooke (Québec) J1E 3H4
Téléphone : (819) 820-3882
Télécopieur : (819) 820-3958

Bureau régional de Bromont
101, rue du Ciel, bureau 1.08
Bromont (Québec) J2L 2X4
Téléphone : (450) 534-5424
Télécopieur : (450) 534-5479

Bureau régional de Valleyfield
900, rue Léger
Saint-Timothée (Québec) J6S 5A3
Téléphone : (450) 370-3085
Télécopieur : (450) 370-3088



N/Réf. : 7610-16-01-0527400
400314511

2

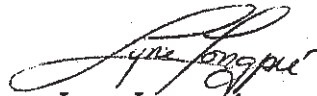
sur le terrain d'origine pour les différents aménagements ou, à tout le moins, dans les environs immédiats pour limiter les impacts et favoriser la réutilisation de ces sols sur des terrains récepteurs ayant les mêmes caractéristiques. Nous vous demandons d'informer les personnes acceptant ces sols de leur nature.

Ces conclusions sont basées sur la foi des renseignements que vous avez fournis au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

Pour toute information complémentaire vous pouvez communiquer avec M. Gilles Leduc au (450)928-7607, poste 274.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directrice adjointe et responsable
du Service industriel de la Montérégie
Par intérim



Lyne Longpré

LL/gl